

ANNEXE 3 : DOSSIER DE CANDIDATURE

**documents à compléter et à signer
Agrément de gardien de fourrière
et délégation du service public des fourrières automobiles**

Document 1:

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le candidat dénommé _____

représentant la société _____

s'engage à :

- respecter les lois et règlements en vigueur, ainsi que la convention à venir entre lui-même et l'autorité de fourrière ;
- exécuter, sur la demande des autorités compétentes, leurs décisions de mise en fourrière, dans la limite des capacités de stockage de la fourrière et des moyens d'enlèvement dont il dispose ;
- afficher les frais de fourrière tels que définis dans le cadre de la délégation de service public ;
- exécuter les opérations d'enlèvement, de garde et de restitution ou de remise des véhicules, dans les délais et selon les modalités prévus ;
- garder les véhicules mis en fourrière dans un local ou un terrain clos, placé sous surveillance de jour et de nuit ;
- tenir à jour constamment un tableau de bord de la gestion de la fourrière ;
- communiquer à l'autorité dont relève la fourrière toutes informations utiles ;
- informer l'autorité dont relève la fourrière de tout fait susceptible de remettre en cause son agrément et/ou sa convention (sa cessation d'activité, par exemple).

Le candidat précité atteste que :

- le site d'implantation est en conformité avec les règles d'urbanisme et avec la législation applicable à la protection de l'environnement ;
- les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Fait à _____, le _____

Signature et cachet :

Document 2 : (tableau à compléter)

Véhicules	Nombre :		
	Liste :	N° immatriculation - _____ - _____	Équipement spécifique :
Personnel	Nombre :		
	Liste nominative :	Nom et Prénom :	Qualification (si pertinent) :
		- _____	_____
		- _____	_____
		- _____	_____
- _____	_____		
Site de stockage	Adresse :		
	Superficie :		
	Nombre de véhicules pouvant être stockés :	<i>(nombre approximatif)</i>	
	Type de clôture :		
	Modalités de surveillance :		
Local destiné à l'accueil du public	Superficie :		
	Services :		
	Horaires :	<i>(préciser si différents lors d'évènements particuliers)</i>	

Le candidat atteste de la sincérité des informations fournies.

Signature :

Document 3 : proposition financière de la candidature

Les montants ne doivent pas dépasser les tarifs maxima fixés par l'arrêté interministériel du 20 février 2024 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001 modifié fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles.

Ces tarifs s'entendent toutes taxes comprises.

CATÉGORIES DE VÉHICULES FRAIS DE FOURRIÈRE (montant en euros et TTC)	Véhicules poids lourds			Voitures particulières	Autres véhicules immatriculés	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception
	44 t ≥ PTAC > 19 t	19 t ≥ PTAC > 7,5 t	7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t			
Immobilisation matérielle						
Opérations préalables						
Enlèvement						
Garde journalière						
Véhicules abandonnés de catégories 1 et 2 Forfait 1 + 2 (x 30 jours)						
Véhicules abandonnés de catégorie 3 Forfait 1 + 2 (x 10 jours)						

Le candidat reconnaît être informé du fait que ces tarifs sont applicables pendant toute la durée de la convention et qu'ils ne sont pas révisables durant cette période.

Dès lors, le candidat s'engage à respecter la grille tarifaire ci-dessus proposée pendant la durée de la délégation de service public.

Signature